Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20261012-20261088-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Le douze octobre deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mme COMMEREUC Sylvie, M. LEBRET Gilles, Mme QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM POTIER Serge, COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes PILON Virginie, MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absent excusé : /
Date de convocation : 06/10/2026
Secrétaire de séance : M. GUYOT Samuel

N° 2026-10-88 : PLAN ORSEC – INTERVENTION DE MME BOURSERIE, DIRECTRICE DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE BEAUFORT

Monsieur le Maire accueille Mme Séverine BOURSERIE, directrice du Syndicat mixte des Eaux de Beaufort qui présente le périmètre du syndicat : 34 communes situées principalement sur la Communauté de du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel et Saint-Malo Agglomération.

Mme BOURSERIE expose différentes statistiques (chaleur, consommations, ...). Elle retrace l'historique des crises sécheresses qui a conduit à la mise en place d'équipements ORSEC et à la réflexion de travaux sur le barrage de Beaufort à horizon 2035.
3 millions de m^3 d'eau sont nécessaires chaque année pour alimenter le territoire, hors tourisme, soit 80 % de résidents permanents. Le réseau a une moyenne d'âge de 36 ans et un rendement de 92 %.
Eau du Pays de Saint-Malo, service public de production d'eau potable, estime actuellement le point de rupture d'eau à fin novembre. Concernant la Route du Rhum, les statistiques de consommations de 2022 ne montrent pas de hausse significative sur le territoire desservi par le syndicat, l'impact de la manifestation est donc moindre.

Mme BOURSERIE explique ensuite que la remise en eau nécessite une procédure de désinfection car sans eau, les bactéries se développent et le biofilm se décolle des canalisations. Une quantité importante d'eau est ainsi jetée alors que les équipements ORSEC maintiennent une faible quantité d'eau dans les canalisations évitant ces pertes.

Le déclenchement du plan ORSEC, décidé par le Préfet, concerne toutes les communes (y compris Saint-Malo) et autant la campagne que les bourgs. Le réseau est structuré en canalisations prioritaires (alimentant des établissements sensibles type EHPAD et des points incendie) et canalisations qui fonctionneront selon un mode dégradé (filet d'eau). Le plan ORSEC peut se décliner en 3 étapes qui impacteront d'abord les particuliers puis les activités économiques et enfin toutes les conduites, y compris les prioritaires. Dans ce dernier cas, le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché et les habitants devront se déplacer vers un unique point d'alimentation en eau potable par commune.
Mme BOURSERIE sollicite le Conseil municipal sur l'emplacement retenu pour ce point d'eau ainsi que sur les éventuels puits présents sur le territoire communal pour l'abreuvage des animaux

Concernant la communication, les canaux habituellement utilisés par la commune seront actionnés (site internet, Intramuros, Facebook) en plus des SMS et mails détenus par le service client de Veolia, délégataire.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20261012-20261088-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation du plan ORSEC ;
- RETIENT la salle du Grand Verger comme point d'alimentation en eau pour la commune de Baguer-Morvan en cas de rupture totale de l'alimentation en eau.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Samuel GUYOT